

# Haro sur les finances communales

À Anthisnes, les finances vont bien. Les taxes sur les déchets ménagers n'augmenteront pas en 2010. Ça n'a pas empêché le MR-IC de bombarder.

● Guy-Pierre CRÉSPIN

Soirée longue et mouvementée mardi lors de la séance du conseil communal anthisnois. En premier lieu, un changement inhabituel. C'est une secrétaire, Cécile François, qui a remplacé le secrétaire communal, Christian Fagnant, indisponible pour cause de maladie. Il a donc fallu demander aux conseillers l'autorisation de fonctionner pendant le huis clos « pour que tout se passe dans les règles », soulignait Marc Tarabella.

**« Diminuez donc les taxes de 10 % ! »**

Démarrait alors l'examen des comptes annuels 2008, commentés par l'échevin des finances, Michel Evans. « Les résultats budgétaires sont très bons, exploitait-il, et, au niveau du compte des résultats, l'exercice se termine avec un boni de quelque 370.000 € ».

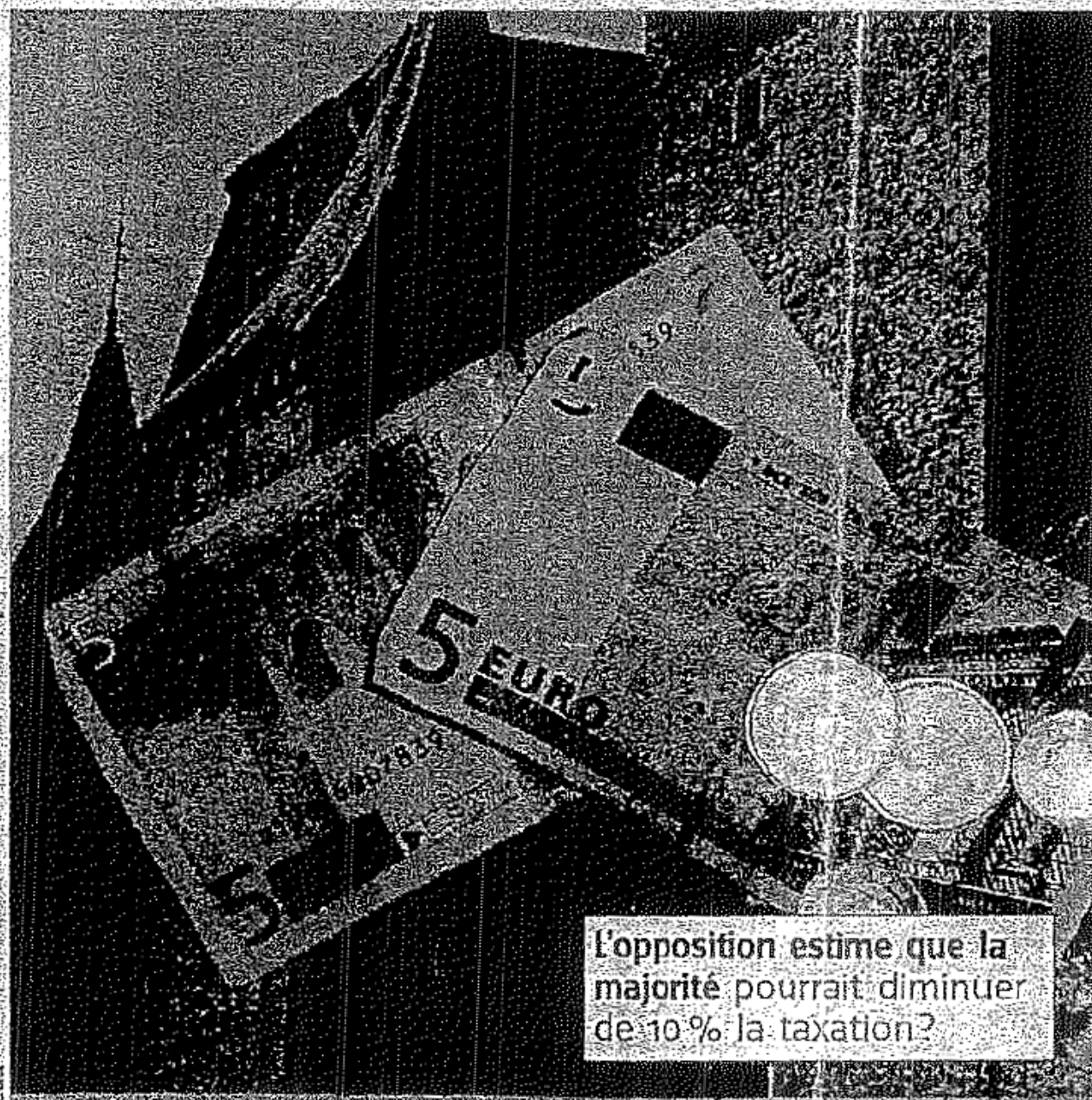
Le collège avait également élaboré un projet de modifications

budgétaires, à l'ordinaire et à l'extraordinaire pour l'exercice 2009 « afin de permettre la bonne marche des services communaux et la bonne exécution des objectifs et obligations de la commune », donnant en finale un boni de quelque 845.000 €.

C'est alors que la chef de file de l'opposition, Françoise Keyzers, qui était déjà intervenue à plusieurs reprises en gardant son calme, montait sur ses grands chevaux, exigeant de

nombreuses explications sur une foule de points très précis, accusant le collège d'élaborer des budgets « confortables » avec des marges de sécurité démesurées, tout cela au dépend de la population anthisnoise.

Le ton montait et la bouillante dame multipliait ses accusations et contestait la manière anthisnoise concocter les budgets. En termes militaires, une véritable « préparation d'artillerie » qui allait, au total, durer



L'opposition estime que la majorité pourrait diminuer de 10 % la taxation ?

près d'une heure et demie. Tout le monde se demandait « en fin de compte, où veut-elle en venir ? ».

« Notre groupe a une suggestion à vous faire, disait-elle enfin, en revoyant vos calculs, vous pouvez aisément diminuer toutes les taxes de 10 %, sans le moindre risque ! ».

**Ok pour le Holding communal**

Idée aussitôt rejetée par la majorité PS-IC, dont les échevins déversaient alors 100 raisons de ne pas modifier une ligne de conduite qui répond aux souhaits de la Région wallonne et permet à la population de ne pas s'endetter globalement. Modifications adoptées finalement par 9 oui (PS-IC) et 3 non (MR-IC). Si de longues discussions ont repris concernant l'augmentation du capital du Holding communal (Dexia), ce point a été adopté à l'unanimité. Le montant est de 46 407 €, qui feront l'objet d'un emprunt d'aide extraordinaire auprès du CRAC (centre régional d'aide aux communes).

Quant à la taxe communale sur l'enlèvement et le traitement des déchets ménagers, Michel Evans a confirmé qu'elles ne seraient pas augmentées en 2010 et que de nouveaux avantages seraient même accordés à certaines catégories d'utilisateurs. ■